

marchands, le vaisseau partit de Saint-Malo le 26 janvier 1611, sous la conduite du capitaine et du pilote huguenots dont on a parlé, et, au bout de près de cinq mois de navigation, arriva à Port-Royal le 22 du mois de juin.

(*A continuer.*)

DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE.

CHAPITRE IX.

AUTORITÉ UNIVERSELLE ET ABSOLUE DE LA RÉVÉLATION.

L'existence de la révélation reconnue et constatée, il faut considérer maintenant quelle est l'étendue et le poids de son autorité. Tel sera le sujet du présent chapitre.

La révélation, nous l'avons vu, c'est le témoignage de Dieu même. Or il est de toute évidence que le témoignage de Dieu est absolument et universellement infaillible. Quiconque n'aurait pas la parfaite conviction d'une vérité si manifeste, ne mériterait guère qu'on lui fît l'honneur de disputer avec lui. Conséquemment l'autorité de la révélation est universelle et absolue. Ainsi quel que soit son objet, spéculatif ou pratique, physique ou morale, naturel ou surnaturel, compréhensible, il faut l'admettre sans tergiversation aucune. Ainsi dans les diverses branches de la connaissance humaine, dans les sciences métaphysiques, physiques, morales et sociales, et dans toute l'étendue de leurs ramifications sans nombre, nul ne peut écarter, au contraire chacun doit respecter souverainement l'enseignement révélé. Ces déductions sont évidentes comme leur principe ; et le sens commun de l'humanité les a toujours et partout sanctionnées.

Toutefois par intérêt de passion ou de système, certains philosophes ont cru pouvoir, en cette matière comme en beaucoup d'autres, marcher hors de la voie commune. Je dois signaler surtout les éclectiques, les progressistes et le sceptique Bayle dont nous avons déjà exposé la doctrine à cet égard.

S'il en fallait croire les éclectiques, dans l'enseignement révélé, alors du moins qu'il devient l'objet de la pensée humaine, il y aurait, comme dans tout autre enseignement, mélange de vérité et d'erreur ; car l'idée par où nous saisissons la révélation, est nécessairement fautive : nécessairement vraie, puisqu'elle est inspirée par la réalité ; nécessairement fautive, à raison de la nature infirme et bornée de notre intelligence qui ne peut

jamais saisir, avec une entière exactitude, la réalité qu'elle embrasse, ni traduire fidèlement, par la parole, ce qu'elle a conçu. (*)

Ce n'est point ici le lieu de réfuter *Ex professo* l'éclectisme. Il suffit de produire brièvement contre ce système, quelques argumens péremptoirs.

Dans l'homme, nous dit-on, l'idée est nécessairement fautive, et la traduction fidèle de l'idée par la parole est impossible. Eh bien ! soient les deux propositions suivantes, expressions de deux idées, sans doute :

La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.—La ligne droite n'est pas le plus court chemin d'un point à un autre.

Qu'on nous montre la part d'erreur qui se trouve dans la première, et la part de vérité que renferme la seconde. Que l'on fasse voir pareillement comment les mots sont ici une traduction infidèle des idées. On n'aura garde, pour défendre la doctrine que nous combattons, de se placer sur un terrain si parfaitement circonscrit. C'est que l'éclectisme dont les généralités vagues et indéfinies pourraient peut-être faire illusion, apparaît manifestement absurde, dès qu'on veut en faire certaines applications particulières.

Quand Dieu daigne se révéler à l'homme, ne peut-il pas lui donner une idée exacte de ce qu'il veut lui apprendre, et lui inspirer le mot propre pour le dire fidèlement ? Ne peut-il pas en outre établir un interprète infallible de sa révélation ? S'il le peut faire, comme il est évident, de quel droit les éclectiques osent-ils nous dire que l'idée révélée, tombée dans l'homme, renferme nécessairement un alliage impur ; et qu'elle ne saurait d'ailleurs être fidèlement traduite par un discours quelconque.

Spectacle bien ridicule, s'il n'était pitoyable ! Voyez ces mêmes philosophes éclectiques qui dégradent ainsi la puissance et la sagesse du divin Auteur de la religion révélée, entreprendre bravement, par après, de faire, avec leurs idées en partie vraies et en partie fausses, (1) le triage de la vérité et de l'erreur qui se rencontrent dans la révélation, comme en tout ce qui fait l'objet de l'activité humaine ! Il faut avoir, ce me semble, une singulière outrecuidance, ou plutôt un inqualifiable orgueil, pour s'en aller dire à l'univers : lors même que Dieu vous parlerait en personne, vous ne pourriez avoir de ce qu'il vous enseignerait que des idées en partie vraies et en partie fausses. Seul, l'éclectisme appliquant à l'enseignement révélé le type universel de la réalité, la conscience, pourra l'offrir un jour à vos regards, séparé de toute erreur.

Partisans déclarés de la vérité relative, variable et mobile, les progressistes n'auraient garde, lors même qu'ils en confesseraient l'existence,

(*) Jouffroy.

(1) A moins que les éclectiques ne prétendent au privilège contre nature, d'avoir de la réalité des idées purement, exclusivement vraies.

de reconnaître l'autorité universelle, absolue, de la révélation. La vérité révélée serait pour eux, comme toute autre vérité, circonscrite dans le temps et l'espace : elle n'aurait qu'une valeur relative, variable et mobile.

Mais l'hypothèse progressive touchant la nature du vrai, est de tout point insoutenable et repose sur le vide : c'est une doctrine sceptique, subversive de tout l'ordre religieux, moral et social.

En effet, si vous mettez en principe que ce qui est vrai aujourd'hui, ne l'était pas encore hier et ne le sera plus demain ; que ce qui est vrai dans un lieu, ou pour de certains esprits, n'est pas vrai dans un autre lieu ou pour des esprits différents ; si vous imposez à la vérité les conditions de l'espace, du temps et des individualités qui la perçoivent, quel fond pourrez-vous faire sur ce sable mouvant ? Il n'y aura, dans le domaine de l'intelligence, rien de fixe ni de solide, sur quoi l'on puisse établir une affirmation quelconque. L'empire de la vérité ne sera plus qu'un vide immense où l'être spirituel devra périr, comme on voit périr l'être animal partout où il n'y a plus d'air respirable.

Comment croire d'une foi sincère à une vérité temporaire, locale et individuelle ? Si je mets en principe que ce que je crois vrai aujourd'hui, demain je devrai l'estimer faux ; qu'aujourd'hui même, là où je suis, ou dans des lieux différents, plusieurs tiennent légitimement pour faux ce que je tiens légitimement pour vrai, n'est-il pas évident que je ne saurais plus m'attacher à rien, si ce n'est à ce point unique, que de toutes parts règne une incurable et désespérante incertitude ? Mais alors que devient l'ordre religieux, moral et social ? Tout y est douteux et incertain, comme partout ailleurs. Tel système religieux, moral et social que je regarde comme vrai, et qui l'est réellement aujourd'hui, était faux auparavant et le sera dans la suite. Quelle foi, quel amour, quel dévouement peut-on avoir pour de semblables vanités ? Demandez plutôt le prix et la valeur de ces bulles légères que l'on voit se former quelquefois à la surface de l'onde agitée.

Cette funeste et choquante doctrine de la vérité relative, variable et mobile, n'a du reste aucun fondement solide. On ne peut l'étayer que sur des jeux de mots et des équivoques que nous allons exposer.

Il paraît clair, dit-on, que l'on doit admettre des vérités temporaires et locales, comme aussi des vérités relatives à certains ordres de choses et de personnes. Tous les faits, tous les événements quelconques sont évidemment des vérités locales et temporaires. Maintenant que vous tracez ces lignes, il est vrai que vous écrivez en tel point particulier de l'espace ; mais cela même n'est pas vrai dans les autres parties de l'étendue ; il ne l'était nulle part quelques heures auparavant, et bientôt il ne le sera plus dans aucun lieu du monde.

En 1810 il était bien vrai que Napoléon régnait sur les français ; mais il ne l'était pas encore en 1793 et avait cessé de l'être en 1816.

Les lois positives sont aussi, de l'aveu de tout le monde, des vérités temporaires et locales. Il est vrai qu'elles n'obligent qu'en de certain temps et dans de certains lieux. Les chrétiens enseignent qu'il en était ainsi de la partie la plus étendue de la révélation judaïque.

L'ordre liturgique, civil et politique de cette législation venue du ciel, n'était obligatoire que dans le petit pays d'Israël, et depuis longtemps le Christ l'a universellement abolie.

C'est-à-dire encore une fois que les lois positives, même divines, et les événements divers, ne sont que des vérités temporaires et locales.

Pareillement, il est manifeste que des assertions vraies dans un certain ordre de choses et de personnes, sont fausses dans un ordre différent. Ainsi affirmer que dans un état démocratique, tous les citoyens ont des droits égaux, serait un dire véritable ; la même affirmation serait fausse, si elle avait pour objet une monarchie absolue.

Le prêtre, le magistrat, l'homme d'épée sont assujétis à diverses catégories de devoirs auxquels il serait faux de dire que les autres citoyens sont également soumis. Voilà bien, sans contredit, des vérités relatives à un ordre particulier de choses et de personnes.

Ce qu'il y a de vrai dans ce discours peut se traduire ainsi : la réalité contingente est circonscrite dans le temps et l'espace, et relative à des classes particulières d'êtres. En effet, la réalité contingente n'est ni éternelle, ni immense, elle ne soutient pas des rapports, du moins certains rapports avec tous les êtres de la nature. Fort bien, mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille admettre une vérité relative, variable et mobile. La réalité, qui n'existe que dans un moment de la durée et sur un point de l'espace, ou que pour une certaine catégorie d'êtres, est pourtant perceptible avec les mêmes attributs, dans tous les temps et dans tous les lieux, et par tous les êtres doués d'une intelligence suffisante. Or, c'est seulement dans l'acte de percevoir que se trouve proprement la vérité ou l'erreur. Selon que la perception est ou n'est pas conforme à l'objet en soi, elle est vraie ou fausse. Puis donc que la perceptibilité de l'objet est la même partout, toujours et pour tous les êtres, il s'en suit que la vérité est la même partout, toujours et pour tous les êtres, ou qu'elle n'est pas relative, variable et mobile.

En d'autres termes, ou vous considérez la réalité contingente comme existante, ou vous la considérez comme perçue : dans le premier cas, la réalité n'est proprement ni vraie ni fausse ; car en rigueur la vérité ne se trouve que dans l'idée ou la perception par où l'on saisit la réalité. Dans la deuxième hypothèse, la perception de la réalité est la même toujours, partout et pour tous ceux en qui elle est fidèle. Sans doute le point de vue peut varier ; il varie même très-souvent ; mais il ne saurait y avoir contradiction entre les représentations paternelles, mais fidèles, du même objet.

Que l'on envisage, comme on le doit faire, la réalité contingente dans les limites qui la circonscrivent, et l'on verra manifestement qu'elle ne saurait servir de base à l'hypothèse de la vérité relative, variable et mobile.

L'expression légitime d'une réalité contingente est une proposition vraie dans tous les temps, dans tous les lieux et pour toutes les intelligences capables de la bien concevoir. Soient les divers exemples signalés dans l'objection. En 1810, Napoléon gouvernait l'empire français. La loi judaïque obligeait tout le peuple et le pays d'Israël, au temps du saint roi David. Le prêtre catholique est tenu au célibat. Eternellement, il devrait être et sera vrai que Napoléon était empereur des Français en 1810; que la loi judaïque était obligatoire en Israël, à l'époque où vivait le saint roi David, et qu'aujourd'hui du moins le prêtre catholique, du rit latin, est tenu au célibat. Ces propositions peuvent s'énoncer aussi légitimement à Pékin qu'à Jérusalem. Chacun, ecclésiastique ou laïque, catholique ou hérétique, barbare ou sauvage, a ou peut avoir le même droit de les affirmer.

Les raisonnements qui précèdent, posent sur le grand principe de contradiction; ils ont pour base cette affirmation nécessaire, que deux propositions contraires ne peuvent subsister ou être vraies en même temps.

(A continuer.)

JULES CÉSAR.

Analyse de la deuxième Lecture faite au cabinet paroissial.

Nous avons dit, dans la précédente lecture, qu'un des mérites principaux du nouvel ouvrage sur Jules César, était d'être le fruit de travaux immenses, qu'un Souverain seul pouvait entreprendre et mener à bonne fin avec tous les moyens qu'il a, à sa disposition. Nous croyons devoir donner quelques détails à ce sujet. D'abord tous les historiens anciens ont été compulsés; voici les principaux dont on invoque le témoignage et dont on cite les passages dans la suite de la narration: Tite-Live, Salluste, Tacite, Aulugelle, Denys d'Halycarnasse, Florus, Macrobius, Festus, Polybe, Cicéron, Appien, Varron, Dion-Cassius, Strabon, Valère Maxime, Plutarque, Suetone, Ovide, Contantin Manassès, Quintilien, Seneque, Isidore, etc., etc. On sait d'ailleurs combien il y a à profiter dans une telle revue des historiens anciens; quelle sagesse on trouve en eux, quelle élégance dans le style, quels modèles de gravité dans le fond et d'intérêt dans les détails; ils parlent comme des politiques et des guerriers, ils sont peintres et dramatiques au suprême degré; l'Auteur a